s'il est possible de rendre les pensions transférables dans une certaine mesure. J'estime que c'est un effort insuffisant de la part du gouvernement.

Monsieur le président, nous sommes d'avis que le gouvernement manque à la fois d'aptitude et d'esprit de détermination pour résoudre les problèmes économiques et sociaux du peuple canadien. Nous croyons dans l'expansion et le progrès et nous sommes convaincus que les programmes privés ne sauraient réussir dans ce domaine. Nous ne saurions dire si les promesses faites en 1958 n'ont pas tracé la ligne de conduite à suivre, mais depuis ce temps jusqu'ici, il est devenu évident que le gouvernement a presque failli à la tâche pour ce qui est de suivre l'affaire au nom de la population canadienne. Nous croyons, en effet, que le gouvernement actuel est responsable envers la nation aussi bien qu'envers chaque citoyen. Nous croyons que le gouvernement a des responsabilités à l'égard de la paix et du progrès dans le monde. Nous constatons qu'il a échoué là encore.

J'admets que durant 22 longues années le parti libéral nous a finalement menés au chaos dans lequel nous nous trouvions en 1957. Toutefois, les conservateurs ont prétendu qu'ils avaient la réponse à la situation. Nous soutenons que seulement un parti libre, dont les représentants au parlement sont libres d'exprimer leurs vues personnelles sans avoir à dépendre des fonds pour leur campagne électorale, sera capable de donner un bon gouvernement à la population canadienne.

M. le président suppléant (M. McCleave): La résolution est-elle adoptée?

M. Peters: Monsieur le président, les députés ont grand hâte de rentrer chez eux, ce qui m'intéresse et m'étonne à la fois. Il importe, je pense, d'évoquer certains des motifs qui expliquent cette hâte.

Depuis quelques semaines, nos débats portent surtout sur les banques, les banquiers, les problèmes d'ordre bancaire. Ce sont des débats qu'une députation créditiste aurait pu déclencher dans cette enceinte. Nous avons été tenus en haleine par certains des événements qui se sont produits. A l'heure actuelle, nous sommes sous le coup des répercussions de certains de ces événements survenus hier ou avant-hier et intéressant la situation bancaire.

D'après la dernière rumeur que j'ai entendue, on a offert la présidence du Fonds monétaire international à l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, et l'une des premières besognes qu'il aura à accomplir à ce titre sera d'inviter le ministre des Finances du Canada à justifier l'initiative qu'il a prise pour dévaluer le dollar canadien. Et, bien sûr, nous avons aussi entendu dire

qu'on remplace M. Donald Gordon pour lui confier les fonctions de gouverneur de la Banque du Canada où il occupait autrefois celles de sous-gouverneur. Toutes ces conjectures sont intéressantes, et je suis d'avis que d'autres rumeurs se mettront à circuler avec le temps.

J'espérais que le premier ministre serait à la Chambre pour nous apporter des précisions, car c'est lui qui nommera le nouveau gouverneur. Nous aimerions savoir si le poste sera confié à M. Donald Gordon, car celui-ci devra alors ête remplacé au poste qu'il occupe actuellement. Je suppose que son successeur sera mon ami et collègue, le député de Port-Arthur, à moins que ce ne soit l'un des autres candidats à ce poste, qui sont loin d'être aussi compétents que lui.

Chose très curieuse: le ministre des Finances n'a pas été parmi nous aujourd'hui. J'ignore à quel motif attribuer son absence.

M. Drysdale: Il a été à la Chambre plus souvent que vous.

M. Peters: Dans ce cas, je ne l'ai pas remarqué. Monsieur le président, j'estime que la population canadienne va suivre de très près la situation dans laquelle le ministre des Finances se trouve à l'heure actuelle par rapport au régime parlementaire britannique.

Je ne compte pas parler très longtemps dans cette veine, car j'estime que, au fond, la lutte met aux prises le gouvernement actuel et l'opposition officielle. Je suis d'avis que les deux partis ont eu l'occasion de se faire entendre. L'opposition a eu l'heureuse fortune de constater que certains de ses membres ont pu justifier l'existence du Sénat lui-même. Cela m'a intéressé, car j'ai toujours été d'avis que le Sénat ne peut être réformé, mais seulement aboli. Je m'intéresse à ce que le premier ministre se propose de faire. Je m'intéresse beaucoup à cet aspect de la situation car, pour la première fois depuis que je suis membre de la Chambre, le Sénat a exprimé son opinion et a tenu son bout. Rien ne sert de discuter ce qu'a fait le Sénat, ni pourquoi il l'a fait. Cependant. si nous voulons nous présenter devant le peuple, nous devons lui présenter un programme englobant diverses choses. La population du Canada ne sera guère heureuse de ce qui s'est passé ces quelques derniers jours. Nul n'aime voir un opprimé foulé aux pieds. A mon avis, la population a eu honte de voir le premier ministre, ici, menacer l'autre endroit. Je suis content que le Sénat ait adopté cette attitude, et j'espère qu'elle entraînera des élections. C'est pourquoi, d'ail-